

# Concours photos intercommunal 2010

Ça y est, c'est parti !



A compter du premier mai à débuté un concours photos et dessins, ouvert à tous les photographes amateurs, quelque soit leurs lieux de vie. *L'objectif est de photographier quelques unes des dix communes organisatrices.* Trois podiums différents sont prévus et destinés aux jeunes de 7 à 11 ans, ceux de 12 à 18 ans et aux adultes.

De nombreux prix sont à gagner. La liste exhaustive sera publiée en cours de concours, mais l'on sait déjà que sont prévus des repas restaurants – cartes tickets de cinéma – etc... ainsi que la transformation des plus belles et meilleures photos en cartes postales ou calendriers. **D'autre part, les photographies et dessins gagnants seront exposés au public dans la halle aux marchés de Drulingen, le dimanche 26 septembre 2010.**

Le but de ce concours est de faire connaître nos dix villages dans le paysage de l'Alsace Bossue au grand public, d'y favoriser les rencontres et les échanges entre les photographes amateurs et les habitants, ainsi que d'accentuer encore le sentiment d'appartenance à ces lieux, souvent magnifiques.

Dix communes se sont associées pour réaliser ce concours, intitulé

## « Regards sur nos villages »

Chaque village a désigné son représentant qui siège au comité d'organisation, présidé par Frédéric Engel, photographe professionnel.

Il se terminera le **14 septembre 2010 à 18 heures**, dernier jour de dépôt des photos ou dessins (maximum 5 épreuves) dans l'une des dix mairies participantes, qui sont : **Bust, Drulingen, Eschbourg, Hangviller, Hirschland, Lohr, Ottwiller, Pfalzweyer, Schoenbourg et Siewiller.**

2

Pour obtenir le règlement précis du concours, il suffit de contacter l'une des mairies ou d'adresser un mail à la mairie de Bust, [mairiebust@wanadoo.fr](mailto:mairiebust@wanadoo.fr) qui vous transmettra le règlement par retour de courrier électronique. Ce secrétariat fera également l'interface entre le public, les participants et les membres du comité d'organisation.



Aucune inscription préalable n'est nécessaire, mais elle est fortement souhaitée, ne serait-ce que pour mesurer la participation. Chaque photographe amateur pourra déposer cinq tirages maximum ou pour les enfants et les ados, un maximum de cinq tirages photos ou cinq dessins ou un panachage des deux.